

L'agroécologie au service des filières bovine et porcine



Le pôle élevage de la Chambre d'agriculture intervient dans le cadre de PROTEGE (projet régional océanien des territoires pour la gestion durable des écosystèmes) pour animer et mettre en œuvre des projets agroécologiques dans les filières bovine et porcine. À l'image des actions de la charte bovine, les programmes d'action ont été définis collégialement avec les organisations professionnelles (Upa porcine et groupement technique vétérinaire (GTV)), les trois provinces et l'Institut agronomique néo-calédonien (IAC).

GESTION DE PÂTURAGE : IDENTIFIER LES BONNES PRATIQUES

La première action du pôle élevage est d'identifier, évaluer et diffuser les pratiques agroécologiques en gestion de pâturage. Selon Yoann Kerhouas, ingénieur conseil de la Chambre d'agriculture, « des règles de gestion des pâturages existent, mais il faut les valider et les mettre en œuvre avec les éleveurs, sur le terrain. Les leviers, ce sont le respect de la plante et du sol pour optimiser la production d'herbe et s'assurer de sa qualité nutritive pour nourrir nos ruminants ». Un réseau de dix fermes d'élevage est suivi mensuellement afin d'identifier avec les éleveurs ces bonnes pratiques de gestion de pâturage et d'alimentation.

Le projet « Pâturage et tiques » s'articule autour de :

- > 3 fermes de démonstration,
- > 3 stations publiques,
- > 4 éleveurs souhaitant obtenir une certification biologique Bio Pasifika pour leur atelier bovin.

Les bénéfices attendus sont multiples: augmenter la qualité et la quantité d'herbe pâturée et stockée, développer l'autonomie

alimentaire et la résilience des systèmes (saison sèche) et améliorer la pérennité des pâturages et le bilan environnemental des systèmes d'élevage, sans oublier de prendre en compte le bien-être alimentaire.

PÂTURAGE DYNAMIQUE À NESSADIOU : UN TEST GRANDEUR NATURE

Le pôle élevage réalise un test sur la station de Nessadiou, gérée par la Chambre d'agriculture, afin de mettre en application la technique d'André Voisin : le pâturage tournant dynamique. Ce procédé de gestion des surfaces en herbe s'appuie sur le respect des conditions nécessaires à la plante pour maximiser sa production de biomasse et assurer sa haute valeur nutritive. En pratique, il consiste en une subdivision des runs en petites parcelles grâce à un système de clôture et d'abreuvement mobile qui permet de gérer une rotation rapide, ne dépassant pas les trois à quatre jours par parcelle.

Le projet « test » est de conduire des jeunes bovins à l'engraissement pour optimiser la production de fourrage et les performances des animaux, puis de partager les résultats avec les éleveurs du territoire.

À savoir !

André Voisin (1903-1964) était un agronome et agriculteur français, précurseur de l'agriculture durable. Il expérimenta dans les années 50 de nombreux procédés dont la rotation des pâturages. Il est considéré comme l'un des pères de l'agroécologie et comme le précurseur de la gestion durable des ruminants à l'herbe, ce qui lui vaudra une reconnaissance internationale.

Pour en savoir +

Yoann Kerhouas,
ingénieur conseil
Tél. : 44 02 97 / 76 17 28
ykerhouas@canc.nc